

# Compte-rendu

## Séance du 29 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf mai à 21h00, les membres du conseil municipal, se sont réunis à la mairie de Beauvais sur Tescou sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-08 et L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de la convocation : 16 mai 2018**

**ETAIENT PRÉSENTS :** MM. Bernard EGUILUZ, Maire, Patrick FRACASSIN, Mme Marie-Claire CARME adjoints, MM. Florian BELOT, Marcelino DIJOUX, Jean-Claude MARTINEZ, Franck PRADIER et Jean-François ROQUES.

Après vérification du quorum, M. Bernard EGUILUZ, Maire de Beauvais sur Tescou, ouvre la séance et désigne Franck PRADIER comme secrétaire de séance.

### APPROBATION DU PRÉCÉDENT PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 10 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

1. Clôture de la mission du géomètre « SOGEXFO »
2. Modification de la carte communale
3. Etat d'avancement du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
4. Travaux à réaliser sur la commune
5. Epareuse
6. Servitude terrain Josiane POURQUÉ
7. Questions diverses

Monsieur le Maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour : devis pour l'épareuse ; servitude du terrain de Mme POURQUÉ. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité.

### 1 – MISSION DU GEOMETRE « SOGEXFO »

Bornage et rétablissement des limites du terrain communal et du terrain Garcia avant acquisition. Reste la division parcellaire des 4 premiers lots à bâtir correspondant à la première tranche du lotissement. Cette opération qui clôturera la mission du cabinet Sogexfo (géomètre Montauban) sera réalisée le mardi 19 Juin.

### 2 – MODIFICATION DE LA CARTE COMMUNALE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par Magalie EGUILUZ au Conseil Municipal par suite de la modification de la carte communale, première étape avant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. (PLUI).

Magalie EGUILUZ souhaite que son terrain soit reclassé « terrain constructible » comme précisé, sur la carte communale en vigueur, et présente un certificat d'urbanisme pour la construction d'une maison.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de Magalie EGUILUZ.

### 3 – TRAVAUX A REALISER

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à participer une journée à la réalisation de petits travaux sur la commune. Les opérations à effectuer seront définis à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

#### 4 – ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES Travaux d'épaveuse

Deux entreprises ont été consultées, l'entreprise BOU et la SARL RAUJOL.  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de retenir la SARL RAUJOL pour un montant de travaux de 3 432 € (le prix est maintenu pour une durée de 3 ans).

#### 5 – SERVITUDE TERRAIN MME JOSIANE POURQUÉ

Une bande de 1m, sur les terrains de Mme POURQUÉ, jouxtant la rd 37 et la rd 137 sera cédée à la commune pour réaliser le chemin piétonnier prévu dans le projet d'aménagement communal. En contrepartie, la commune réalisera à sa charge deux accès aux parcelles constructibles, et installera 2 tabourets de raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent la proposition à l'unanimité.

#### 6 – QUESTIONS DIVERSES

**Devis Terrain multi sports** : Un devis pour la réfection de l'éclairage du terrain multi sports a été demandé à l'entreprise Bassaler. Il est prévu d'installer une horloge programmable pour une extinction de l'éclairage à 22h.

**Renforcement du réseau d'eau potable** programmée sur le secteur nord de la commune par le SIAEP de Rabastens pour obtenir un meilleur débit et répondre ainsi à la demande des entreprises installées sur la zone artisanale.

**Acquisition de chapiteaux pour les festivités** : La communauté d'agglomération propose, sous conditions, une aide matérielle pour l'achat de chapiteaux. L'aide à l'acquisition passe impérativement par un regroupement de communes. Les modalités pour une entente à plusieurs sont contraignantes, Patrick FRACASSIN prendra contact auprès de la Communauté d'Agglomération afin d'obtenir plus de précisions.

**Ancienne cantine** : Monsieur FERRET souhaite se porter acquéreur de l'ancienne cantine, il a renouvelé sa demande auprès de Monsieur le Maire. La vente sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

**Impasse sainte Catherine** : Les riverains demandent que soit installé un panneau « voie sans issue » à l'impasse Ste Catherine. Le Conseil Municipal sur présentation du devis proposé par l'entreprise Sud-Ouest Signalisation est d'accord pour la pose du panneau.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire, Bernard EGUILUZ, clôt la séance du conseil municipal de Beauvais sur Tescou à 23h.

**Prochaine réunion du CM : Mardi 26 Juin 2018.**

Le Secrétaire

Le Maire  
Bernard EGUILUZ